



7 avril 2021

(21-2865)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: ORDONNANCE DE 2016 SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES
INTERPRETATIONS OU EXECUTIONS (APPLICATION A D'AUTRES PAYS)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance de 2016 sur le droit d'auteur et les interprétations ou exécutions (application à d'autres pays)
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_1571_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/180, IP/N/1/GBR/C/70

Brève description du texte juridique notifié

Cette ordonnance remplace l'Ordonnance 2013/536 sur le droit d'auteur et les interprétations ou exécutions (application à d'autres pays). Elle rend applicable la protection réciproque par le droit d'auteur conférée aux œuvres provenant de pays tiers en ce qui concerne les obligations conventionnelles internationales. L'Ordonnance:

- a) restreint l'applicabilité de la partie I de la Loi au titre de l'article 159 1) en ce qui concerne certains pays;
- b) rend la partie I applicable aux œuvres originaires de certains pays supplémentaires;
- c) restreint l'applicabilité de la partie II de la Loi aux interprétations et exécutions en lien avec certains pays; et
- d) rend applicable, avec certaines limitations, la protection prévue dans la partie II aux interprétations et exécutions en lien avec certains pays.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	6 avril 2017
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	12 février 2021
Autres renseignements	https://www.legislation.gov.uk/ukxi/2016/1219/note
Organisme ou autorité responsable	<p>UK Intellectual Property Office</p> <p>Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni</p> <p>information@ipo.gov.uk</p> <p>0300 300 2000</p> <p>Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000</p>

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.